

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## VAMA INVESTISSEMENT (ISIN : FR0010042564) | CE FIA EST GÉRÉ PAR COGEFI GESTION

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds est, au travers d'une gestion discrétionnaire, de réaliser une performance supérieure au taux d'inflation de la zone euro, tout en minimisant le risque et en mettant l'accent sur la plus-value. Le gérant dispose d'une totale flexibilité dans l'allocation qui lui permet d'arbitrer le portefeuille entre les marchés actions, obligations et/ou monétaires internationaux. En fonction de ses anticipations sur l'évolution des différents marchés, celui-ci privilégie la classe d'actifs qui lui paraît offrir le meilleur potentiel d'appréciation du capital investi, tout en optimisant le profil risque/rendement grâce à la gestion active du portefeuille.

Le fonds n'est lié à aucun indice de référence ou indice de place. Les choix sélectifs de supports sont basés sur une approche fondamentale et discrétionnaire, dans le respect des limites d'exposition, ce qui rend sans signification la comparaison à un indice.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion dynamique de l'allocation d'actifs entre les marchés actions volatiles mais offrant un potentiel de performance important, les marchés monétaires offrant la sérénité des investissements, les marchés obligataires offrant une régularité de rendement. Cette allocation d'actifs peut intégrer des produits mixtes actions/obligations comme les obligations convertibles (maximum 10% de l'actif net) ou des titres intégrant des dérivés simples.

► Le fonds sera exposé au risque action entre 0% et 100% de l'actif net et investi dans une fourchette de 35% à 70% de l'actif net, en fonction des anticipations de marché, en actions de toutes capitalisations (dont 15% maximum en petites capitalisations), tous secteurs économiques et toutes zones géographiques. Le FCP pourra investir à hauteur de 5% maximum de l'actif net sur les marchés émergents.

► Le fonds sera exposé aux marchés de taux, obligataires et/ou monétaire dans une échelle de 0% à 100% de l'actif net et investi en titres de créance et instruments du marché monétaire, y compris des obligations convertibles, produits intermédiaires en terme de rendement risque entre les taux et les actions. La répartition dette publique/dette privée n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Ces titres, de toutes notations, auront une durée assez courte sur la dette privée (2-3 ans en moyenne) et seront de toutes zones géographiques (hors pays émergents). La latitude est laissée au gérant, en fonction de ses anticipations. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à ces notations mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre 0 et 8.

Le fonds pourra investir dans des OPCVM actions, obligataires, ou de taux de

la zone Europe, y compris pays émergents d'Europe à hauteur de 5% maximum de l'actif net, pour répondre à l'objectif de gestion, et monétaire pour gérer la trésorerie.

Le fonds peut investir jusqu'à 50% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou FIA :

- OPCVM français ou de l'Union Européenne,
- Fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPCVM ou FIA dont l'actif comprend moins de 10% d'actions ou parts d'OPCVM ou FIA, ou fonds d'investissement de droit étranger.

Ces FIA sont uniquement réservés à des investisseurs non professionnels.

Le FCP pourra investir dans des OPC actions, obligataires, ou de taux de la zone Europe, y compris pays émergents d'Europe à hauteur de 5% maximum de l'actif net, pour répondre à l'objectif de gestion, et monétaire pour gérer la trésorerie.

Le fonds n'investira pas dans des FIA de classification « fonds à formule » ou « fonds de multigestion alternative ».

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds pourra :

- intervenir sur des instruments financiers à terme simples négociés sur des marchés réglementés français et étrangers (limité à la zone OCDE), organisés ou de gré à gré.
- investir dans des titres intégrant des dérivés simples, négociés sur des marchés réglementés ou organisés, dans un but de couverture et/ou d'exposition.

Le Fonds n'aura pas recours aux « Total Return swaps » (TRS).

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% de son actif net.

Les souscriptions et rachats ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts. Ceux-ci sont centralisés chaque vendredi de bourse ouvré à Paris avant 17 heures auprès de notre dépositaire COGEFI et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation bourse de Paris (J). L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les sommes distribuables du fonds sont intégralement réinvesties.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant le fonds auprès de la société de gestion.

**Recommandation** : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant 5 ans.

Ce fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

### PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le FIA se situe actuellement au niveau « 4 » de l'indicateur synthétique de risque, du fait d'une gestion dynamique de l'allocation d'actifs entre les marchés d'actions, les marchés obligataires et les marchés monétaires.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre FIA.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement du fonds étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Le fonds peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

#### Risque de liquidité :

Le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

#### Risque de crédit :

Le risque de crédit est proportionnel à l'investissement en produits de taux. Il représente le risque éventuel de défaut d'un émetteur ou de dégradation de la signature d'un émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du fonds, ainsi qu'une perte en capital (remboursement de l'emprunt).

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	2.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de Cogefi Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr).

### FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

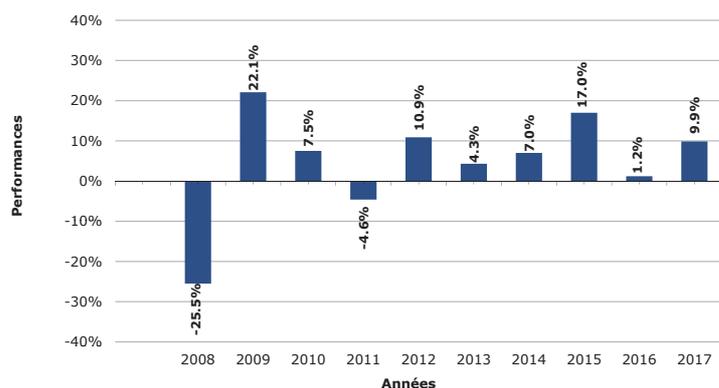
Frais courants	1,77% de l'actif net
----------------	----------------------

Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le **29/12/2017**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## PERFORMANCES PASSÉES



### VAMA INVESTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

VAMA INVESTISSEMENT a été créée en Février 2004.

Les performances présentées ont été calculées en EUR.

La performance du FIA est calculée coupons nets réinvestis.

Il ne peut être proposé d'indicateur pertinent pour ce FIA.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Nom du dépositaire :** COGEFI

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FIA :** De plus amples informations sur le FIA, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr).

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr) et est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le détail de la politique de rémunération est disponible gratuitement en version papier sur demande de l'investisseur auprès de Cogefi Gestion - 11 rue Auber - 75009 PARIS.

*La responsabilité de Cogefi Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.*

*Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.*

*Cogefi Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.*

**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2018.**